

Contexte et Justification :

Malgré des progrès significatifs enregistrés ces dernières années en matière de la survie de l'enfant, le Tchad reste le deuxième pays du monde avec un taux de mortalité maternelle le plus élevé (856 décès pour 100 000 naissances vivantes) et au 6^{ème} rang des pays en termes de mortalité infantile. Les principales causes directes sont les maladies évitables en particulier le paludisme (20,4%), la pneumonie (15,7%) et la diarrhée (13,5%), tandis que la malnutrition contribue à au moins un tiers de ces décès.

D'autre part, la sécheresse, les inondations et les épidémies affectent les populations vivant dans la bande Sahélienne chaque année. La pauvreté chronique et l'accès limité aux services de base contribuent à réduire les moyens de subsistance des communautés et des ménages.

Les flambées cycliques des maladies à potentiels épidémiques consécutives à une couverture sous optimale de la vaccination de routine avec le BCG à 59%¹, Vaccins antirougeoleux et le Penta 3 à 37%. En 2022, le pays a enregistré 3134 cas de rougeole avec 12 décès, 1 386 cas suspects de fièvre jaune dont 16 décès, 236 cas de méningite avec 29 décès et 269 cas de tétanos néonatal dont 91 décès.

La pandémie de la Covid-19 a touché toutes les 23 provinces. A la date du 03 mars 2023, le pays a enregistré un total de 7 697 cas y compris 194 décès², et s'efforce à consolider l'immunité collective de la population avec 2 179 097 doses de vaccin Covid administrées, ce qui correspond à 75% de couverture à la date du 09 avril 2023.

Notons que, le Tchad fait face régulièrement à des crises nutritionnelles avec des exacerbations périodiques depuis des décennies. Selon l'enquête SMART 2022, la prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG) a été estimée à 8,6% comprise entre 7,9% et 9,4% au niveau national. Cette prévalence est en dessous du seuil élevé de 10% fixé par l'OMS, plaçant le pays dans une situation dite moyenne (précaire) en matière de santé publique,

En plus, l'enquête EDS-MICS 2019 -2020 a montré que le taux d'analphabétisme moyen parmi la population âgée de plus de 15 ans est de 78% avec une disparité significative entre les hommes (69%) et les femmes (86%). Des études révèlent que les enfants de mères éduquées ont une plus grande chance de survie, car ces mères ont des connaissances accrues pour fournir des soins adéquats. Le pourcentage de femmes de 15-24 ans capables de lire une phrase courte et simple sur la vie quotidienne ou qui sont allées à l'école secondaire ou plus est de 0.6 %, en sachant, plus le niveau scolaire des mères est élevé, plus leurs enfants ont des chances de survie et moins ils risquent de connaître la malnutrition. L'enseignement secondaire universel pour les filles en Afrique subsaharienne pourrait sauver chaque année jusqu'à 1,8 million de vies.³

Il sied de rappeler que, les normes sociales et les pratiques traditionnelles contribuent à de graves disparités entre les sexes dans la société. Par exemple, la répartition des tâches ménagères qui retombe traditionnellement sur les filles et les femmes entrave leur accès à l'éducation et leur participation active aux activités économiques. Six filles sur dix sont mariées avant l'âge de 18 ans, ce qui limite leur chance d'aller à l'école (MICS 2019).

Devant cette situation, l'UNICEF continue de soutenir les efforts du Gouvernement du Tchad visant à améliorer l'accès équitable et durable à des services sociaux (santé) de base de qualité. Cet appui se base sur les six piliers recommandés dans le Renforcement de Système de Santé tout en prenant en

¹ Enquête de couverture 2017

² Ministère de la santé publique et de la prévention

³ UNESCO : Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2011 : La crise cachée: les conflits armés et l'éducation, synthèse relative aux questions de genre

compte le relèvement des effets causés par la pandémie de covid-19 aux populations. C'est dans ce cadre que l'Unicef et le ministère de la Santé Publique et de la Prévention ont négocié avec succès un prêt de la banque Islamique de développement pour une période de 5 ans visant à appuyer les efforts du Gouvernement Tchadien dans la réduction de la morbidité et la mortalité des enfants et des femmes grâce à l'habilitation des communautés et des individus, l'accès aux services, et l'amélioration des compétences et des capacités d'offre de service de santé maternelle, néonatale et infantile tant au niveau des formations sanitaire qu'au niveau communautaire. Cette intervention cible trois provinces, à savoir l'Ennedi Est, le Mandoul, et le Salamat, ainsi que deux hôpitaux provinciaux Mayo Kebbi Est (Bongor) , Ouadaï (Abéché), et l'Hôpital Mère et Enfant à Ndjamena. En vue de l'appui technique attendu de l'UNICEF par le Ministère de la Santé Publique et de la Prévention pour la mise en œuvre du projet, la Section Santé et Nutrition envisage recruter un staff national (administrateur) sur contrat temporaire pour une période de 364 jours.

1. Objectif du poste:

Apporter un appui technique aux partenaires de mise en œuvre des interventions favorisant l'accès aux soins de santé de base pour les mères, les nouveau-nés et les enfants, et le renforcement des soins de santé primaires aussi bien au niveau des formations sanitaires que communautaire.

2. Principaux résultats attendus :

- Appui à l'élaboration et la mise en œuvre, du suivi et l'évaluation et de l'établissement des rapports d'avancement des projets de santé maternelle, néonatale et infantile au sein du programme pays.
- Avis techniques et appui administratif tout au long des processus de programmation afin de faciliter l'administration et l'obtention de résultats concrets et durables suivant les plans, l'affectation de ressources, les approches et méthodes de gestion axée sur les résultats et les plans stratégiques et buts, les normes de performance et le cadre de responsabilisation de l'organisation.

3. Principales responsabilités, activités et tâches :

4.1. Soutenir le développement et la planification des programmes

- Apporter un soutien/contribuer à la préparation/conception et à la réalisation et l'actualisation d'analyses de situation de la santé de la mère et de l'enfant afin de développer un plan stratégique pour l'élaboration, la conception et la gestion des programmes de santé.
- Participer aux discussions stratégiques sur la planification du programme de la Santé de la Mère et de l'enfant.
- Définir des buts, des objectifs et des stratégies spécifiques et des plans de mise en œuvre en ayant recours à la terminologie et à la méthodologie de la planification axée sur les résultats.
- Préparer les documents requis pour l'examen et l'approbation des programmes.
- Travailler en étroite collaboration avec des collègues et des partenaires internes et externes pour examiner les stratégies et les méthodologies et déterminer les priorités en matière de la santé maternelle et infantile /compétences nationales afin d'assurer l'obtention de résultats concrets et durables.

4.2. Gestion du programme, suivi et livraison des résultats

- Travailler en étroite collaboration avec des collègues et des partenaires pour discuter des problèmes opérationnels et de mise en œuvre, fournir des solutions, des recommandations et/ou alerter les responsables et les parties prenantes appropriées pour une intervention et des décisions de plus haut niveau.
- Participer aux exercices de suivi et d'évaluation, aux revues de programme et aux revues sectorielles annuelles avec le gouvernement et d'autres homologues pour évaluer les programmes et rendre compte des actions requises à la section Santé et Nutrition.
- Surveiller et rendre compte de l'utilisation des ressources du programme sectoriel (actifs financiers, administratifs et autres) et vérifier le respect de l'allocation et des objectifs approuvés, des règles organisationnelles, des réglementations, des procédures, ainsi que des engagements des donateurs, des normes de responsabilité et d'intégrité. Suivi des problèmes non résolus pour assurer la résolution.
- Préparer des rapports de programme réguliers et obligatoires pour la direction, les donateurs et les partenaires afin de les tenir informés de l'avancement du programme.

4.3. Appui technique et opérationnel à la mise en œuvre du programme

- Effectuer des visites et des évaluations régulières sur le terrain du programme et partager des informations avec les partenaires et les parties prenantes pour évaluer les progrès et fournir un soutien technique et/ou référer aux responsables concernés pour la résolution. Rapport sur les problèmes critiques, les goulots d'étranglement et les problèmes potentiels pour une action rapide afin d'obtenir des résultats.
- Fournir un soutien technique et opérationnel aux homologues gouvernementaux, aux ONG partenaires, aux partenaires du système des Nations Unies et aux autres partenaires/donateurs des bureaux de pays sur l'application et la compréhension des politiques, stratégies, processus et meilleures pratiques de l'UNICEF sur les questions liées à la santé pour soutenir la mise en œuvre du programme, opérations et livraison des résultats

4.4. Création de réseaux et de partenariats

- Établir et maintenir des partenariats de travail étroits et efficaces avec les homologues gouvernementaux du secteur de la santé et les parties prenantes nationales grâce au partage actif d'informations et de connaissances pour améliorer la mise en œuvre du programme et renforcer la capacité des parties prenantes à fournir des résultats concrets et durables.
- Participer aux programmes inter-agences (UNCT) appropriés sur les programmes de santé pour collaborer avec les partenaires/collègues inter-agences sur la planification opérationnelle de l'UNDAF et la préparation des programmes de la santé maternelle et infantile, et pour intégrer et harmoniser la position et les stratégies de l'UNICEF avec le processus d'élaboration et de planification de l'UNDAF.
- Rechercher des informations sur les donateurs potentiels et préparer des documents et des notes de mobilisation de ressources à des fins de collecte de fonds et de développement de partenariats.

4.5. Innovation, gestion des connaissances et renforcement des capacités

- Identifier, synthétiser et partager les leçons apprises pour le développement des connaissances et pour renforcer les capacités des parties prenantes.

- Appliquer des approches innovantes et promouvoir les bonnes pratiques pour soutenir la mise en œuvre et la livraison de résultats de programme concrets et durables.
- Aider à la supervision de la recherche et s'assurer que les résultats sont disponibles pour être utilisés dans les produits de connaissance.
- Participer en tant que personne-ressource aux initiatives de renforcement des capacités afin d'améliorer les compétences des clients et des intervenants.

4. Qualifications requises :

Un diplôme universitaire supérieur (Master) dans l'un des domaines suivants est requis : santé publique/nutrition, santé pédiatrique, santé familiale, recherche en santé, santé mondiale/internationale, politique et/ou gestion de la santé, sciences de la santé environnementale, biostatistique, socio- médecine, éducation sanitaire, épidémiologie ou tout autre domaine technique pertinent.

a. Expériences de travail :

Un minimum de deux ans d'expérience professionnelle dans un ou plusieurs des domaines suivants est requis : planification et gestion de la santé publique/nutrition, soins de santé maternelle et néonatale ou préparation aux urgences sanitaires/humanitaires.

Une expérience de travail dans un pays en développement est considérée comme un atout.

Une expérience pertinente dans une agence ou une organisation du système des Nations Unies est considérée comme un atout.

6. Langues :

La maîtrise du Français est requise. La connaissance de l'anglais est un atout.

7. Compétences :

a) Compétences fondamentales : Bienveillance ; Respect ; Intégrité ; Confiance ; Responsabilité ; Durabilité

b) Compétences fonctionnelles requises pour le poste :

- Avoir des bonnes capacités d'analyse, de négociation, de communication et de plaidoyer ainsi que l'aptitude à travailler dans un environnement multiculturel et établir des relations de travail harmonieuses et efficaces, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Organisation.
- Connaissance des développements actuels dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'eau Hygiène et Assainissement, de l'éducation en particulier de l'apprentissage des adultes, de l'organisation et de la participation communautaires.
- Formation à la planification stratégique des programmes et projets, à l'analyse du comportement, le suivi des interventions en matière de santé.
- Compétences avérées dans la communication y compris les nouvelles technologies, le réseautage, le plaidoyer et la négociation.
- Aptitude à organiser et à mettre en œuvre des formations, y compris le développement de programmes et de méthodologies.
- Aptitude à exprimer de manière claire et concise des idées et des concepts sous forme écrite et orale.
- Faire preuve des compétences informatiques dans les logiciels de base (Word, Excel, Power Point) ; la maîtrise des logiciels de gestion des données ainsi que compris la navigation sur Internet sera un atout.